Conseil de l'Ordre Algérien : les pharmaciens doivent assurer un service minimum

Abderrahim DERRAJI - 2019-03-10 17:29:32 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un communiqué du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens daté 10 mars 2019, le président de cette instance a rappelé que l'Algérie vit un moment fort de son histoire et qu'une grande partie des algériens et particulièrement les jeunes expriment à travers une mobilisation sans précédent leur soif de liberté et de démocratie en rejetant la corruption et l'arbitraire. «Beaucoup d'entre nous se sont joints personnellement et humblement à ce mouvement en participant activement aux différentes mobilisations» a indiqué le président du Conseil. Et d'ajouter « Nous rappelons que notre institution ordinale n'a pas vocation à intervenir dans le champs politique et encore moins à exercer une quelconque autorité sur les convictions des pharmaciens ». Le président rappelle toutefois que les pharmaciens d'officine, les biologistes et les pharmaciens hospitaliers doivent s'assurer qu'un service minimum ou un tour de garde est assuré. Courrier du Conseil